

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS
PARTICULIERS DE L'OPPOSITION
OFFICIELLE ET DU DEUXIÈME
GROUPE D'OPPOSITION

Avril 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

FICHES DES DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME

TABLE DES MATIÈRES

1.	Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2015-2016 : a) les endroits et dates de départ et de retour; b) la copie des programmes et rapports de mission; c) les personnes rencontrées; d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.); e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission; f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants; g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant; - les détails de ces ententes; - les résultats obtenus à ce jour; h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé. i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés.
2.	Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2015-2016: a) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour; b) les coûts ventilés ; c) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste: frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc. d) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.
3.	Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant : a) la ventilation des sommes dépensées pour 2015-2016, et les prévisions pour 2016-2017; b) les noms des firmes de publicité retenues; c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes; e) le but visé par chaque dépense; f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire; g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

4.	Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.): Par le ministère, en incluant le cabinet ministériel ou l'organisme : a) les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017, ventilées par type d'événement; b) le but visé par chaque dépense; c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement; Par un professionnel ou par une firme externe: d) les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017, ventilées par type d'événement; e) le nom du professionnel ou de la firme de publicité; f) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, ou contrat négocié); g) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.; h) le but visé par chaque dépense; i) le nombre total et liste d'événements ventilé par type d'événement.
5.	La liste des dépenses en formation de communication : Organisée par le ministère ou l'organisme : a) les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017, ventilées par type d'événement; b) le but recherché par chaque dépense; c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie; Organisée par un professionnel ou une firme externe : d) les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017; e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications; f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu; h) le but visé par chaque dépense; i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.
6.	La liste des dépenses en formation de communication : Organisée par le ministère ou l'organisme pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés : a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017; b) le but visé par chaque dépense; c) la nature de la formation; d) les personnes concernées.
7.	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, excluant le cabinet ministériel en 2015-2016, en indiquant:

	a) les noms du professionnel ou de la firme; b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final); c) le détail des travaux ou services effectués (but visé); d) la date d'octroi du contrat; e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments; f) l'échéancier; g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions. par le ou les cabinets ministériels en 2015-2016, en indiquant: a) les noms du professionnel ou de la firme; b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final); c) le détail des travaux ou services effectués (but visé); d) la date d'octroi du contrat; e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments; f) l'échéancier; g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.
8.	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2015-2016 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par le sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant : Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par le biais de son site Internet ou autre moyen de communication. a) le nombre d'autorisations; b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi; c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi; d) le montant accordé; e) les motifs de la demande; f) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.
9.	Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant : a) la liste des soumissions et le montant de chacune; b) la grille d'évaluation des soumissions; c) la justification du choix du soumissionnaire retenu; d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat; e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.
10.	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2015-2016, en indiquant, pour chaque contrat :

	a) les noms du professionnel ou de la firme; b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final); c) le coût; d) l'échéancier; e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.
11.	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2015-2016: a) Liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement; b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale); c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants; d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé; e) une description de son mandat; f) la date de début de son contrat; g) la date prévue de fin de son contrat; h) sa rémunération annuelle.
12.	Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ initié depuis l'année financière 2003-2004, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer : a) le nom du projet; b) la nature du projet; c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu); d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet; e) les plus récentes évaluations du coût du projet; f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière; g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet; h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates; i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour; j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet; k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère : - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants. l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.
13.	Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2015-2016 (et la ventilation pour

	chaque mois), de chacune des dépenses suivantes: a) la photocopie; b) le mobilier de bureau; c) l'ameublement; d) la décoration et l'embellissement; e) le distributeur d'eau de source; f) le remboursement des frais de transport; g) le remboursement des frais d'hébergement; h) le remboursement des frais de repas; i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes; j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement : I. a) au Québec; II. b) à l'extérieur du Québec.
14.	Séparément, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2015-2016 (et la ventilation pour chaque mois), de chaque dépense reliée à la téléphonie : a) le nombre de téléphones cellulaires (« BlackBerry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés; b) le nombre de tablettes électroniques utilisées (IPAD ou autres); c) le nombre de téléavertisseurs utilisés; d) les coûts d'acquisition des appareils; e) le coût d'utilisation des appareils; f) le coût des contrats téléphoniques; g) les noms des fournisseurs; h) le nombre de minutes utilisées; i) les ordinateurs portables; j) le nombre d'ordinateurs portables utilisés; k) le coût des frais d'itinérance; l) les coûts de résiliation, s'il y a lieu.
15.	a) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus. b) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins. c) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): le nombre total de jours de maladie pris par le personnel.

	d) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi. e) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.); - le coût moyen par employé, selon la classe de travail. f) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre total de jours de vacances pris par le personnel. g) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi. h) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique. i) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers. j) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions). k) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir. l) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie. m) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions). n) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires. o) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre d'employés permanents et temporaires. p) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ.
--	--

16.	a) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de départs à la retraite en 2014-2015 et en 2015-2016, incluant le total et la ventilation des indemnités versées. b) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines. c) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de départs à la retraite prévus pour 2016-2017 et 2017-2018 et les indemnités de retraite qui seront versées. d) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.
17.	Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2015-2016 en indiquant pour chacun d'eux : a) l'emplacement de la location; b) la superficie totale pour chaque local loué; c) la superficie totale réellement occupée; d) la superficie inoccupée; e) le coût de location au mètre carré; f) le coût total de ladite location; g) les coûts d'aménagement, de rénovation réalisé depuis le 1er avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés; h) la durée du bail; i) le propriétaire de l'espace loué; j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.
18.	Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2015-2016, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir : a) la ou les dates des travaux; b) les coûts; c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.
19.	Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2015-2016, en indiquant pour chaque individu : a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant; b) le titre de la fonction; c) l'adresse du port d'attache; d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés; e) la prime de départ versée, le cas échéant; f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus; g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève; h) la description de tâches; i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2015-2016;

	j) le nombre total d'employés au cabinet; k) la masse salariale totale par cabinet pour les années financières 2014-2015 et 2015-2016; l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée; m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : <i>Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre</i> et <i>Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État</i>.
20.	Liste des sommes d'argent versées en 2015-2016 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant : a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne; b) la circonscription électorale; c) le montant attribué; d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.
21.	Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère : a) le nom de la personne; b) le poste occupé; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle; e) la date de l'assignation hors structure; f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.
22.	Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant : a) le poste initial; b) le salaire; c) le poste actuel, s'il y a lieu; d) la date de la mise en disponibilité; e) les prévisions pour 2016-2017.
23.	Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2015-2016, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventillant : a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.); b) prévisions pour 2016-2017; c) par catégorie d'âge.
24.	Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant : a) le nom de la personne; b) le poste occupé et le nom de l'organisme; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;

	d) l'assignation initiale; e) l'assignation actuelle; f) la date de l'assignation hors structure; g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).
25.	Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2015-2016, en précisant pour chaque abonnement : a) le coût de chacun; b) le fournisseur; c) la nature du service; Ventiler le montant total par catégories.
26.	Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.
27.	Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site : a) le nom du site Web; b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site; c) les coûts de construction du site; d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour; e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement); f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de «hits»); g) la fréquence moyenne de mise à jour; h) le responsable du contenu sur le site.
28.	Nominations, pour 2015-2016, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée: a) la liste; b) le nom de la personne; c) les mandats de chacune de ces personnes; d) le détail des contrats octroyés pour chaque mandat; e) le résultat du travail effectué; f) les échéances prévues; g) les sommes impliquées.
29.	Pour 2015-2016, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions et en précisant l'objet de la visite pour chacune d'entre elles et en précisant l'objet des rencontres et les personnes ou organismes rencontrés.
30.	Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2014-2015 et 2015-2016:

	a) les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès; b) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information; c) le nombre total de demandes reçues; d) le nombre de refus (en précisant, par catégorie, les raisons et/ou articles de la Loi invoqués pour le refus); e) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours; f) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours; g) le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.
31.	La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2015-2016 : a) le coût (déplacements, etc.); b) le nombre de ressources affectées; c) le nombre de rencontres; d) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre; e) l'objet; f) les dates.
32.	Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.
33.	La liste des ententes et leur nature, signées en 2015-2016 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.
34.	Le détail des crédits périmés et reportés et des gels de crédits pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017.
35.	L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2016-2017.
36.	Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2015-2016 et les prévisions 2016-2017.
37.	Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2015-2016, ainsi que les prévisions pour 2016-2017 et 2017-2018, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.
38.	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2015-2016, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.
39.	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2015-2016, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.

40.	Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2015-2016 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.
41.	Pour 2015-2016, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée? Pour chaque personne : a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions; b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.
42.	Pour 2015-2016, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite des remaniements ministériels? Pour chaque personne : a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions; b) fournir la liste des salaires versés
43.	La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.
44.	Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.
45.	Coûts de reconduction des programmes existants : liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2015-2016 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2016-2017. Pour chacun de ces programmes existants en 2015-2016, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2016-2017, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.
46.	Liste des situations en 2014-2015 où s'est appliqué le principe du cran d'arrêt, tel qu'il est défini dans le Budget de dépenses 2014-2015.
47.	Indiquer les nouvelles initiatives ou toute majoration apportée à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.
48.	Nombre de fonctionnaires ou ETC affectés au Plan Nord en 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017.
49.	Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord pour 2015-2016 et prévision pour 2016-2017.
50.	Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017.
51.	Ventilation du budget du ministère consacré à la Stratégie maritime pour 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017.
52.	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.
53.	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds des ressources naturelles.

54.	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds du Plan Nord.
55.	Portrait global et montant total de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2015-2016 qui ont fait l'objet de coûts additionnels sans être autorisés directement par les sous-ministres ou les dirigeants d'organismes publiques, mais plutôt à la suite d'une délégation du pouvoir du dirigeant de l'organisme d'autoriser une dépense supplémentaire, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics. Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme compile cette information en faisant la distinction entre les coûts additionnels autorisés par le dirigeant de l'organisme et les coûts additionnels autorisés à la suite d'une délégation de pouvoir. Fournir la liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) en indiquant : a) le nombre d'autorisations; b) le nom du professionnel ou de la firme touché(e); c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat; d) le montant accordé; e) le nom de la personne ayant autorisé la dépense supplémentaire; f) les motifs de la demande; g) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats Indiquer si oui ou non les ministères ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par les biais de son site internet ou autre moyen de communication.
56.	Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) et ce, pour 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017: a) la dépense totale (opération et capital); b) les grands dossiers en cours; c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques; d) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.
57.	a. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2015-2016, le montant total en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : la masse salariale. b. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2015-2016, le montant total en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : des indemnités de retraite, s'il y a lieu
58.	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2015-2016, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme.
59.	Pour chaque ministère et organisme public, portrait complet et bilan détaillé des actions entreprises et des compressions réalisées à la suite de l'annonce du président du Conseil du trésor le 25 novembre 2014. Plus précisément, fournir l'information relative aux actions dans le cadre : a) du Plan de réduction des effectifs pour les ministères et organismes visant une réduction d'au minimum 2 % de leur niveau d'effectifs; b) du chantier sur la révision et l'optimisation des structures et des organismes de l'État; c) d'autres actions visant à limiter certains facteurs pouvant contribuer à augmenter les

	dépenses de rémunération; d) de la suspension des bonis du personnel de direction et d'encadrement des ministères, des organismes gouvernementaux et des cabinets ministériels. Fournir les prévisions pour 2016-2017.
60.	Pour chaque ministère et organisme public, le détail des actions réalisées et/ou amorcées en 2015-2016 en vue d'atteindre les objectifs fixés dans la Stratégie gouvernementale de développement durable.
61.	Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2014-2015 et 2015-2016 en indiquant pour chacun : a) le sujet; b) la ou les raisons pourquoi il a été produit ou commandé; c) les coûts reliés à sa réalisation; d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu. Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel
62.	Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, pour les années 2014-2015 et 2015-2016, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnel en indiquant: a) la dépense totale relative au paiement des cotisations; b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation; c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.

Question 1	Liste des voyages <u>hors Québec</u> pour l'année financière 2015-2016 : a) les endroits et dates de départ et de retour; b) la copie des programmes et rapports de mission; c) les personnes rencontrées; d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.); e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission; f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants; g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant; - les détails de ces ententes; - les résultats obtenus à ce jour; h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé. i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés.
-------------------	---

Réponse :

Données du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016

Le personnel du Conseil du statut de la femme n'a effectué aucun voyage hors Québec au cours de cette période.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du Conseil en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4, par. 18).

Renseignements généraux

Étude des crédits 2016-2017

Question 2

Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d’organismes pour 2015-2016:

a) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
b) les coûts ventilés;
c) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste: frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.
d) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.

Réponse :

Données du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016

Itinéraire	Date du voyage	Coût
Montréal - Îles-de-la-Madeleine - Montréal	16 au 20 septembre 2015	612 \$

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du Conseil en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4, par. 17).

Renseignements généraux

Étude des crédits 2016-2017

Question 3

Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :

a) la ventilation des sommes dépensées pour 2015-2016, et les prévisions pour 2016-2017;

b) les noms des firmes de publicité retenues;

c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);

d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;

e) le but visé par chaque dépense;

f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;

g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

Réponse :

Données du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016

FOURNISSEUR	COÛT	OBJET DU CONTRAT	MODE D'OCTROI
Médias Transcontinental S.E.N.C.	7 201 \$	Partenariat publicitaire (Rétrospective 2015 - Gazette des femmes)	Contrat négocié
Facebook (publicités)	451 \$	N/A	N/A

Complément d'information

Dans le cadre de la Journée internationale des femmes (8 mars), des dépenses en publicité de 9 873 \$ ont été effectuées pour diffuser des messages reprenant les contenus de la tournée « Sexe, égalité et consentement ».

Pour les contrats de plus de 25 000\$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4, par. 24).

Renseignements généraux

Étude des crédits 2016-2017

Question 4

Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.):
Par le ministère, en incluant le cabinet ministériel ou l'organisme :

a) les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017, ventilées par type d'événement;
b) le but visé par chaque dépense;
c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;

Par un professionnel ou par une firme externe:

d) les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017, ventilées par type d'événement;
e) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
f) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, ou contrat négocié);
g) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
h) le but visé par chaque dépense;
i) le nombre total et liste d'événements ventilé par type d'événement.

Réponse :

Données du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016

TYPE D'ÉVÉNEMENT	BUT VISÉ	MODE D'OCTROI	FOURNISSEUR	COÛT
Lancement de la Ligne du temps de l'histoire des femmes au Québec	Rendre public ce site Web qui met en lumière la contribution des femmes et des féministes à l'évolution de la société québécoise de 1600 à nos jours.	Contrat négocié	Resto Plateau	858 \$
Journée de réflexion sur l'éducation	Cette journée de réflexion a été réalisée dans le cadre de la Coopération France-Québec. Trois enjeux ont été abordés, soit l'éducation à la sexualité, l'éducation à la parentalité et l'éducation à l'égalité dans les centres de la petite enfance et en milieu scolaire. Ce fut l'occasion d'entendre les membres de la	Contrat négocié	La Butineuse de Vanier École nationale d'administration publique Chantal Locat Lorena Suelves Ezquerro	1 900 \$

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME

Renseignements généraux

Étude des crédits 2016-2017

Question **04**

Suite

Réponse :

	Coopération France-Québec, le Centre Hubertine-Auclair, le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes et plusieurs spécialistes de divers milieux ayant des perspectives complémentaires sur ces thématiques.			
Tournée de conférences « Sexe, égalité et consentement »	Cette tournée vise à changer les mentalités en sensibilisant les jeunes à l'importance d'une sexualité égalitaire et engager la discussion sur la culture du viol, le consentement, l'exploitation et les agressions sexuelles.	Contrat négocié	Marilyse Hamelin	4 160 \$

Complément d'information

Au cours du mois de mars, des dépenses d'environ 11 500 \$ ont été faites pour la tenue de la Tournée de conférences « Sexe, égalité et consentement » dans les cégeps.

Question 5

La liste des dépenses en formation de communication :	
Organisée par le ministère ou l'organisme :	
a)	les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017, ventilées par type d'événement;
b)	le but recherché par chaque dépense;
c)	nombre total et liste des formations ventilée par catégorie;
Organisée par un professionnel ou une firme externe :	
d)	les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017;
e)	le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
f)	le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
g)	la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;
h)	le but visé par chaque dépense;
i)	nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Réponse :

Données du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016

Le personnel du Conseil du statut de la femme n'a participé à aucune formation de communication au cours de cette période.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 par. 22 et 23).

Question 6

La liste des dépenses en formation de communication :
Organisée par le ministère ou l'organisme pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés :

a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017;
b) le but visé par chaque dépense;
c) la nature de la formation;
d) les personnes concernées.

Réponse :

Le Conseil du statut de la femme n'est pas concerné par cette question.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 par. 22 et 23).

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME

Renseignements généraux

Étude des crédits 2016-2017

Question 7

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, excluant le cabinet ministériel en 2015-2016, en indiquant:

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

par le ou les cabinets ministériels en 2015-2016, en indiquant:

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Réponse :

Données du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016

FOURNISSEUR	OBJET DU CONTRAT	Coût	MODE D'OCTROI
Alfid Services immobiliers Itée	Service de nettoyage	1 108 \$	Contrat négocié
Anhero inc.	Intégration Web	750 \$	Contrat négocié
Archives Iron Mountain	Service de destruction de documents	50 \$	Contrat négocié
Bachelard, Estelle	Production d'illustrations pour la Gazette des femmes	2 650 \$	Contrat négocié
Bissonnette, Nathalie	Rédaction d'articles pour la Gazette des femmes	960 \$	Contrat négocié
Bla Bla rédaction	Révision linguistique	640 \$	Contrat négocié
Caouette, Nancy	Rédaction d'articles et photographies pour la Gazette des femmes	1 025 \$	Contrat négocié
Champagne, Sarah	Rédaction d'articles pour la Gazette des femmes	1 825 \$	Contrat négocié
Cira Services médicaux	Expertise médicale	1 500 \$	Contrat négocié

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME

Renseignements généraux

Étude des crédits 2016-2017

Question 7

Suite

Réponse :

Cireau, Clémence	Rédaction d'articles et production de photographies pour la Gazette des femmes	800 \$	Contrat négocié
Clinique d'expertises médicales du Québec	Expertise médicale	1 500 \$	Contrat négocié
CNW Telbec	Diffusion de communiqué de presse	137 \$	Contrat négocié
Communication Demo	Impression Revue de Presse	10 885 \$	Contrat négocié
Compo-Orléans	Porte-bannière (Roll-up)	310 \$	Contrat négocié
Copiexpress	Impression de documents : – Rapport annuel de gestion – Avis Femmes en politique – Avis Mères porteuses	6 315 \$	Contrat négocié
Copies de la Capitale inc.	Impression de documents : – Résumé Pour un partage équitable du congé parental – Résumé Femmes en politique – Résumé Mères porteuses	1 003 \$	Contrat négocié
Corbeil, Raphaëlle	Rédaction d'articles pour la Gazette des femmes	1 600 \$	Contrat négocié
Corbeil, Sandrine	Rédaction d'articles et production de photographies pour la Gazette des femmes	1 025 \$	Contrat négocié
Cossette Civitella, Anabel	Rédaction d'articles pour la Gazette des femmes	2 210 \$	Contrat négocié
Darmency, Delphine	Rédaction d'articles et production de photographies pour la Gazette des femmes	1 025 \$	Contrat négocié

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME

Renseignements généraux

Étude des crédits 2016-2017

Question 7

Suite

Réponse :

	femmes		
Delvaux, Martine	Rédaction d'articles pour la Gazette des femmes	400 \$	Contrat négocié
Dumais, Hélène	Révision linguistique	3 935 \$	Contrat négocié
Dussault, Andrée-Marie	Rédaction d'articles pour la Gazette des femmes	1 600 \$	Contrat négocié
Euromart Corporation	Service d'entretien et de réparation d'immeuble	1 087 \$	Contrat négocié
Fehmiu, Myriam	Rédaction d'articles pour la Gazette des femmes	571 \$	Contrat négocié
Galarneau, France	Révision linguistique	3 578 \$	Contrat négocié
Geadah, Yolande	Rédaction de deux documents : – Mémoire portant sur le projet de loi n° 59 – Article sur les violences basées sur l'honneur pour les Cahiers de l'Association québécoise Plaidoyer-Victimes	4 000 \$	Contrat négocié
Gestar	E-Documentik (logiciel)	1 880 \$	Contrat négocié
Gravel, Sandra	Révision linguistique	460 \$	Contrat négocié
Grenier, Jacques	Production de photographies pour la Ligne du temps	125 \$	Contrat négocié
Grenier, Véronique	– Rédaction d'articles pour la Gazette des femmes – Rédaction et narration de deux capsules vidéo pour la Gazette des femmes	1 700 \$	Contrat négocié
Hamelin, Marilyse	– Rédaction d'articles pour la Gazette des femmes – Honoraires pour la Tournée de conférences dans les cégeps	7 040 \$	Contrat négocié
Hébergement OVH	Hébergement de serveurs	672 \$	Contrat négocié

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME

Renseignements généraux

Étude des crédits 2016-2017

Question 7

Suite

Réponse :

Lamalice, Olivier	Photographie pour le Bureau de la présidence	200 \$	Contrat négocié
Lamont, Ève	Conférence sur le film « Le commerce du sexe »	500 \$	Contrat négocié
Lamontagne-Drolet, Catherine	Production d'illustrations pour la Gazette des femmes	1 050 \$	Contrat négocié
Lanctôt, Aurélie	Rédaction d'articles pour la Gazette des femmes	2 000 \$	Contrat négocié
Langevin, Louise	Collaboration et rédaction de l'avis sur les mères porteuses et du mémoire sur le projet de loi n° 59	8 250 \$	Contrat négocié
Larivière, Widia	Rédaction d'une brochure sur les femmes autochtones	1 600 \$	Contrat négocié
Larouche, Caroline	Rédaction d'articles pour la Gazette des femmes	800 \$	Contrat négocié
Lavoie, Louise	Rédaction du mémoire portant sur le rapport Godbout (fiscalité)	1 800 \$	Contrat négocié
Legault, Marie-Hélène	Rédaction du mémoire portant sur le rapport Godbout (fiscalité)	540 \$	Contrat négocié
Marcotte, Sophie	Rédaction d'articles pour la Gazette des femmes et révision linguistique	4 125 \$	Contrat négocié
Mathieu, Annie	Rédaction d'articles pour la Gazette des femmes	640 \$	Contrat négocié
Mazataud, Valerian	Rédaction d'articles pour la Gazette des femmes	800 \$	Contrat négocié
Médias Transcontinental s.e.n.c.	Partenariat publicitaire (Rétrospective 2015 - Gazette des femmes)	7 201 \$	Contrat négocié
Mercier, Hélène	Rédaction d'articles pour la Gazette des femmes	960 \$	Contrat négocié
Millot, Pascale	Rédaction d'articles pour la Gazette des femmes	1 280 \$	Contrat négocié
Navarro, Pascale	Rédaction d'articles pour la Gazette des femmes	1 280 \$	Contrat négocié
Pinard, Tommy	Service de sécurité pour un événement	100 \$	Contrat négocié
Poulin-Chartrand, Sarah	Rédaction d'articles pour la Gazette des femmes	1 650 \$	Contrat négocié

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME

Renseignements généraux

Étude des crédits 2016-2017

Question **7**

Suite

Réponse :

Productions du Rapide-Blanc	Série de conférences sur la prostitution au Québec	2 000 \$	Contrat négocié
Roussel, Annelyne	Rédaction d'articles pour la Gazette des femmes	800 \$	Contrat négocié
Schoenborn, Mélina	Rédaction d'articles pour la Gazette des femmes	2 240 \$	Contrat négocié
Shred-It International	Service de destruction de documents	575 \$	Contrat négocié
Solutions Nexarts inc.	Support technique web et accessibilité	4 470 \$	Contrat négocié
Souissi, Takwa	Rédaction d'articles pour la Gazette des femmes	1 600 \$	Contrat négocié
Technologies Umbrella	Banque d'heures pour support informatique	4 200 \$	Contrat négocié
Trochu, Mélinda	Production de photographies pour la Gazette des femmes	1 438 \$	Contrat négocié
Université Laval	Recherche portant sur les femmes autochtones et l'entrepreneuriat	6 239 \$	Contrat négocié
Verville, Marie-Hélène	Rédaction d'articles pour la Gazette des femmes	2 400\$	Contrat négocié
Williams, Andréanne	Rédaction d'articles pour la Gazette des femmes	1 505 \$	Contrat négocié
TOTAL		126 609 \$	

Pour les contrats de plus de 25 000\$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et ces informations sont aussi disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca/>.

Question 8

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2015-2016 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par le sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :

Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par le biais de son site Internet ou autre moyen de communication.

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
- d) le montant accordé;
- e) les motifs de la demande;
- f) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

Réponse :

Données du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016

Le Conseil du statut de la femme n'a pas octroyé de contrats en vertu de l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics* au cours de cette période.

Ces informations sont toutefois disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca/>.

Question 9

Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
- b) la grille d'évaluation des soumissions;
- c) la justification du choix du soumissionnaire retenu;
- d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
- e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

Réponse :

Données du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016

Le Conseil du statut de la femme n'a pas réalisé d'appel d'offres publics au cours de cette période.

Ces informations sont toutefois disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec: <https://www.seao.ca/>.

Question 10

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2015-2016, en indiquant, pour chaque contrat :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le coût;
- d) l'échéancier;
- e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Réponse :

Veuillez vous référer à la réponse de la question 7.

Question 11	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2015-2016: a) Liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement; b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale); c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants; d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé; e) une description de son mandat; f) la date de début de son contrat; g) la date prévue de fin de son contrat; h) sa rémunération annuelle.
---------------------------	--

Réponse :

Données du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016

Les informations relatives aux contrats sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : www.seao.ca ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

Question 12

Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ initié depuis l'année financière 2003-2004, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- a) le nom du projet;
- b) la nature du projet;
- c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
- d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
- f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
- g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
- h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
- i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
- j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
- k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.
- l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.

Réponse :

Données du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016

Le Conseil du statut de la femme n'a initié aucun projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ au cours de cette période.

Renseignements généraux

Étude des crédits 2016-2017

Question 13

Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2015-2016 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes:

a) la photocopie;
b) le mobilier de bureau;
c) l'ameublement;
d) la décoration et l'embellissement;
e) le distributeur d'eau de source;
f) le remboursement des frais de transport;
g) le remboursement des frais d'hébergement;
h) le remboursement des frais de repas;
i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :

I. a) au Québec;
II. b) à l'extérieur du Québec.

Réponse :

Données du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016

Photocopie	4 040 \$
Mobilier de bureau et ameublement	0 \$
Décoration et embellissement	0 \$
Distributeurs d'eau de source	0 \$
Frais de transport, d'hébergement et de repas au Québec	12 235 \$
Frais d'alcool et de fêtes	0 \$
Congrès, colloques et perfectionnement au Québec	14 219 \$
Congrès, colloques et perfectionnement à l'extérieur du Québec	0 \$
TOTAL	30 494 \$

Renseignements généraux

Étude des crédits 2016-2017

Question 14

Séparément, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2015-2016 (et la ventilation pour chaque mois), de chaque dépense reliée à la téléphonie :

a) le nombre de téléphones cellulaires (« BlackBerry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés;
b) le nombre de tablettes électroniques utilisées (IPAD ou autres);
c) le nombre de téléavertisseurs utilisés;
d) les coûts d'acquisition des appareils;
e) le coût d'utilisation des appareils;
f) le coût des contrats téléphoniques;
g) les noms des fournisseurs;
h) le nombre de minutes utilisées;
i) les ordinateurs portables;
j) le nombre d'ordinateurs portables utilisés;
k) le coût des frais d'itinérance;
l) les coûts de résiliation, s'il y a lieu.

Réponse :

Données du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016

Nombre de téléphones cellulaires, « BlackBerry », Iphone ou autres types de téléphones intelligents utilisés	6
Nombre d'ordinateurs portables, d'Ipad et ou d'autre type de tablette électronique	16
Nombre de téléavertisseurs utilisés	0
Nombre de minutes utilisées	Pool
Nom des fournisseurs	Rogers et Bell
Coûts d'acquisition des appareils	349 \$
Coût d'utilisation des appareils (autres frais de services)	1 352 \$
Coût des contrats de téléphones cellulaires, « BlackBerry », Iphone ou autres types de téléphones intelligents	2 527 \$
Coût des frais d'itinérance	95 \$
Coûts de résiliation	330 \$
Total	4 653 \$

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du Conseil en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4, par. 25).

Question 15

Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) :

- a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus.
- b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins.
- c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel.
- d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi.
- e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.); - le coût moyen par employé, selon la classe de travail.
- f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel.
- g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi.
- h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique.
- i) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers.
- j) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions).
- k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir.
- l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie.
- m) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions).
- n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.
- o) le nombre d'employés permanents et temporaires.
- p) le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ.

Réponse :

a et b) Nombre et répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.)

Question 15

Suite

Réponse :

Au 31 mars 2016

Catégorie d'emploi	Effectif				Femmes		Hommes		Communautés culturelles		Personnes handicapées		Autochtones		Anglophones	
	Régulier	Occa	Total	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Encadrement supérieur et juridique :																
Moins de 35 ans																
35 ans et plus	1		1	100			1	100								
Total	1*		1	100			1	100								
Personnel professionnel :																
Moins de 35 ans	3	2		33	5	38										
35 ans et plus	10			67	8	62	2	100								
Total	13	2	15	100	13	100	2	100								
Personnel de bureau, techniciens et assimilés :																
Moins de 35 ans	2		2	18	1	10	1	100								
35 ans et plus	9		9	82	9	90										
Total	11		11	100	10	100	1	100								
Personnel ouvrier :																
Moins de 35 ans																
35 ans et plus																
Total																
Total par groupe d'âge :																

Question 15

Suite

Réponse :

Catégorie d'emploi	Effectif				Femmes		Hommes		Communautés culturelles		Personnes handicapées		Autochtones		Anglophones	
	Régulier	Occa	Total	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Moins de 35 ans	5	2	7	26	6	26	1	25								
35 ans et plus	20		20	74	17	74	3	75								
Total	25	2	27*	100	23	100	4	100								

* Excluant la présidente de l'organisme.

c) Nombre de jours de maladie pris par le personnel

Au 31 mars 2016

Catégorie d'emploi	
Encadrement supérieur et juridique	1,5
Personnel professionnel	93,5
Personnel de bureau, techniciens et assimilés	84,5
Personnel ouvrier	
Total	179,5

Question 15

Suite

Réponse :

d) Nombre total et la ventilation du nombre de congés de maladie en réserve pour le personnel et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;

Au 31 mars 2016

Catégorie	Moins de 10 jours	De 10 à 50 jours	De 50 à 100 jours	100 jours et plus	Valeur estimée
Encadrement supérieur et juridique			1		N/D
Personnel professionnel	6	7	2		N/D
Personnel de bureau, techniciens et assimilés	7	4			N/D
Personnel ouvrier					
Total	13	11	3		N/D

e) Nombre total d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires;

Au 31 mars 2016

Catégorie	Payées	Compensées	Total	Coût moyen par employé
Encadrement supérieur et juridique				
Personnel professionnel	23	98	121	298,70 \$
Personnel de bureau, techniciens et assimilés	16,66	25,9	42,56	139,52 \$
Personnel ouvrier				
Total	39,66	123,9	163,56	438,22

Question 15

Suite

Réponse :

f) Nombre total de jours de vacances pris par le personnel

Au 31 mars 2016

Catégorie d'emploi	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Total
Encadrement supérieur et juridique	1	1	4	1	15					4			26
Personnel professionnel	13	2	27	52	74	24,5	2	7	14,5	14,5	3,5	5,5	239,5
Personnel de bureau, techniciens et assimilés	14,5	13,5	5	22,5	63	6,5	12,5	1	32	8	10,5	6	195
Personnel ouvrier													
Total	28,5	16,5	36	75,5	152	31	14,5	8	46,5	26,5	14	11,5	460,5

g) Nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;

Au 31 mars 2016

Catégorie	Moins de 10 jours	De 10 à 50 jours	De 50 à 100 jours	100 jours et plus	Valeur estimée
Encadrement supérieur et juridique	1				N/D
Personnel professionnel	4	4			N/D
Personnel de bureau, techniciens et assimilés	4	3	2		N/D
Personnel ouvrier					
Total	9	7	2		N/D

Question 15

Suite

Réponse :

h) Nombre de plaintes pour harcèlement psychologique

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

i) Nombre et répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) du personnel qui reçoit une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoit également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation

En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1^o de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.

j) Évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, etc.) et par leur territoire habituel de travail (direction centrale ou régions)

État des effectifs réguliers au 31 mars 2014

RÉGIONS	CADRES	PROFESSIONNELS/ PROFESSIONNELLES	TECHNICIENS/ TECHNICIENNES	PERSONNEL DE BUREAU	OUVRIERS	TOTAL
Saguenay-Lac-Saint-Jean		2		1		3
Capitale-Nationale	2*	11	10	3		26
Montréal		2				2
Abitibi-Témiscamingue		2				2
TOTAL	2*	17	10	4		33

* Excluant la présidente de l'organisme.

Question 15

Suite

Réponse :

État des effectifs réguliers au 31 mars 2015

RÉGIONS	CADRES	PROFESSIONNELS/ PROFESSIONNELLES	TECHNICIENS/ TECHNICIENNES	PERSONNEL DE BUREAU	OUVRIERS	TOTAL
Saguenay-Lac-Saint-Jean		2		1		3
Capitale-Nationale	3*	12	8	3		26
Montréal		2				2
Abitibi-Témiscamingue		2				2
TOTAL	3	18	8	4		33

* Excluant la présidente de l'organisme.

État des effectifs réguliers au 31 mars 2016

Régions	Cadres	Professionnels/ Professionnelles	Techniciens/ Techniciennes	Personnel de bureau	Ouvriers	Total
Saguenay-Lac-Saint-Jean		1				1
Capitale-Nationale	1*	11	8	3		23
Abitibi-Témiscamingue		1				1
Total	1	13	8	3		25

* Excluant la présidente de l'organisme.

Question 15

Suite

Réponse :

k) Évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir

	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Expert	4	3	3
Émérite	0	0	0

l) Nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie

	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Traitement supérieur	2	3	4

m) Nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (direction centrale ou régions)

Nombre de postes au 31 mars 2014

RÉGIONS	CADRES	PROFESSIONNELS/ PROFESSIONNELLES	TECHNICIENS/ TECHNICIENNES	PERSONNEL DE BUREAU	OUVRIERS	TOTAL
Saguenay-Lac-Saint-Jean		2		1		3
Capitale-Nationale	2	13	11	3		29
Montréal		2				2
Abitibi-Témiscamingue		2				2
TOTAL	2	19	11	4		36

* Excluant la présidente de l'organisme.

Question 15

Suite

Réponse :

Nombre de postes au 31 mars 2015

RÉGIONS	CADRES	PROFESSIONNELS/ PROFESSIONNELLES	TECHNICIENS/ TECHNICIENNES	PERSONNEL DE BUREAU	OUVRIERS	TOTAL
Saguenay-Lac-Saint-Jean		2		1		3
Capitale-Nationale	3	13	9	3		28
Montréal		2				2
Abitibi-Témiscamingue		2				2
TOTAL	3	19	9	4		35

* Excluant la présidente de l'organisme.

Nombre de postes au 31 mars 2016

Régions	Cadres	Professionnels/ Professionnelles	Techniciens/ Techniciennes	Personnel de bureau	Ouvriers	Total
Saguenay-Lac-Saint-Jean		1				
Capitale-Nationale	1	13	8	3		
Abitibi-Témiscamingue		1				
Total	1*	15	8	3		27

* Excluant la présidente de l'organisme.

n) Niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Question **15**

Suite

Réponse :

o) Nombre d'employés permanents et temporaires

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

p) Nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Question 16	Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : a) le nombre de départs à la retraite en 2014-2015 et en 2015-2016, incluant le total et la ventilation des indemnités versées. b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines. c) le nombre de départs à la retraite prévus pour 2016-2017 et 2017-2018 et les indemnités de retraite qui seront versées. d) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.
---------------------------	--

Réponse :

a) Nombre de départs à la retraite en 2015-2016

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor et ce, pour tous les ministères et organismes.

b) Nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines

À la suite d'un départ à la retraite, le Conseil du statut de la femme n'a effectué aucun remplacement en application du Plan de gestion des ressources humaines.

c) Nombre de départs à la retraite prévu pour 2016-2017 et 2017-2018

Nombre de départs 2016-2017 : Aucune entente signée connue.

Indemnités à être versées en 2016-2017 : Aucune indemnité à être versée.

Nombre de départs 2017-2018 : Aucune entente signée connue.

Indemnités à être versées en 2017-2018 : Aucune indemnité à être versée.

d) Nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats, et ce, en date du 31 mars 2016

Le Conseil du statut de la femme n'a engagé aucune personne retraitée en 2015-2016.

Renseignements généraux

Étude des crédits 2016-2017

Question 17

Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2015-2016 en indiquant pour chacun d'eux :

- a) l'emplacement de la location;
- b) la superficie totale pour chaque local loué;
- c) la superficie totale réellement occupée;
- d) la superficie inoccupée;
- e) le coût de location au mètre carré;
- f) le coût total de ladite location;
- g) les coûts d'aménagement, de rénovation réalisé depuis le 1er avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
- h) la durée du bail;
- i) le propriétaire de l'espace loué;
- j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

Réponse :

EMPLACEMENT DE LA LOCATION	SUPERFICIE	COÛT ANNUEL	COÛT D'AMÉNAGEMENT	DURÉE DU BAIL	PROPRIÉTAIRE DE L'ESPACE LOUÉ
800, Place d'Youville, bureau 300, Québec	1 080 m ³	272 349,84 \$	0 \$	Le bail se renouvelle annuellement	Euromart Corporation Locateur : Société québécoise des infrastructures

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du Conseil en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4, par. 27).

Question **18**

Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2015-2016, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir :

- a) la ou les dates des travaux;
- b) les coûts;
- c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

Réponse :

Données du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016

Le Conseil du statut de la femme n'a effectué aucun déménagement, aménagement ou rénovation dans l'espace occupé au cours de cette période.

Question 19

Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2015-2016, en indiquant pour chaque individu :

- a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
- b) le titre de la fonction;
- c) l'adresse du port d'attache;
- d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
- e) la prime de départ versée, le cas échéant;
- f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
- g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
- h) la description de tâches;
- i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2015-2016;
- j) le nombre total d'employés au cabinet;
- k) la masse salariale totale par cabinet pour les années financières 2014-2015 et 2015-2016;
- l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
- m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : *Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre* et *Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État*.

Réponse :

Le Conseil du statut de la femme n'est pas concerné par cette question.

Question 20

- Liste des sommes d'argent versées en 2015-2016 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :
- a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
 - b) la circonscription électorale;
 - c) le montant attribué;
 - d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

Réponse :

Le Conseil du statut de la femme n'est pas concerné par cette question.

Question 21

Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :

a) le nom de la personne;
b) le poste occupé;
c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
e) la date de l'assignation hors structure;
f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

Réponse :

Données du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016

Le Conseil du statut de la femme n'a pas eu de personnel hors structure au cours de cette période.

Question 22

Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :

- a) le poste initial;
- b) le salaire;
- c) le poste actuel, s'il y a lieu;
- d) la date de la mise en disponibilité;
- e) les prévisions pour 2016-2017.

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor et ce, pour tous les ministères et organismes.

Question 23

Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2015-2016, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :

a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);
b) prévisions pour 2016-2017;
c) par catégorie d'âge.

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor et ce, pour tous les ministères et organismes.

Question 24

- Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :
- a) le nom de la personne;
 - b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
 - c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
 - d) l'assignation initiale;
 - e) l'assignation actuelle;
 - f) la date de l'assignation hors structure;
 - g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

Réponse :

Au 29 février 2016, il n'y avait aucun membre du personnel rémunéré par le Conseil du statut de la femme et affecté à un autre ministère ou organisme.

Renseignements généraux

Étude des crédits 2016-2017

Question 25

Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2015-2016, en précisant pour chaque abonnement :

a) le coût de chacun;
b) le fournisseur;
c) la nature du service;

Ventiler le montant total par catégories.

Réponse :

Données du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016

Fournisseur	Coût	Description
Association professionnelle des techniciennes et des techniciens en documentation du Québec (APTDQ)	55 \$	APTDQ (bulletins d'information)
Causette (La)	175 \$	La Causette
Communication DÉMO	5 777 \$	Revue de presse des médias électroniques
Communication DÉMO	7 956 \$	Revue de presse des médias écrits - numérisée
CNW Telbec	137 \$	Diffusion de communiqué de presse
Courrier international	99 \$	Courrier international
Ebsco	79 \$	Cahiers du genre
Ebsco	75 \$	Nouvelles pratiques sociales
Ebsco	134 \$	Travail genre et société
Érudit	117 \$	Recherches féministes - GREMF
Globe and Mail	559 \$	Globe and Mail
Inanna bookmark	75 \$	Canadian woman studies
Journal de Québec	197 \$	Journal de Québec
Kaléidoscope	150\$	Kaléidoscope : le média du développement collectif
L'actualité	45 \$	L'actualité
La Presse	156 \$	La Presse
Le Devoir	215 \$	Le Devoir
Le Soleil	186 \$	Le Soleil
Nouvelles	56 \$	Nouvelles/News/L'autre genre d'info
Ms. Magazine	146 \$	Ms.
RIBG - CSPQ	3 800 \$	Réseau des bibliothèques gouvernementale / PortFolio
Shameless Magazine	25 \$	Shameless
Wilson & Lafleur	70 \$	Code civil du Québec
Wilson & Lafleur	70 \$	Code criminel
Wilson & Lafleur	70 \$	Code de procédure civile
Wilson & Lafleur	70 \$	Lois du travail
Total	20 494 \$	

Question 26	Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.
-------------	---

Réponse :

Données du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016

Le Conseil du statut de la femme n’a acheté aucun billet de saison, n’a réservé aucune loge et n’a payé aucun frais pour devenir membre d’un club privé au cours de cette période.

Question 27

Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

- a) le nom du site Web;
- b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
- c) les coûts de construction du site;
- d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
- e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
- f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de «hits»);
- g) la fréquence moyenne de mise à jour;
- h) le responsable du contenu sur le site.

Réponse :

Données du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016

ADRESSE DU SITE INTERNET : www.csf.gouv.qc.ca	
SUJETS	DÉTAILS
LE NOM DE LA FIRME OU DES PERSONNES QUI ONT CONÇU LE SITE :	iXmédia en 2009-2010
LES COÛTS DE CONSTRUCTION DU SITE :	27 900 \$
LES COÛTS D'HÉBERGEMENT, D'ENTRETIEN ET DE MISE À JOUR :	672 \$ annuellement (site Internet hébergé sur un serveur de la firme OVH). L'entretien et les mises à jour sont effectués par le personnel du Conseil. La responsabilité de la production et de la diffusion du contenu du site incombe à la Direction des communications du Conseil. Le Service administratif voit à la maintenance.
LES COÛTS DE MODERNISATION OU DE REFONTE :	0 \$. Le personnel du Conseil effectue de manière constante divers travaux d'amélioration et de bonification de son site Internet dans le but d'en assurer le dynamisme.
QUELLE EST LA FRÉQUENCE MOYENNE DE MISE À JOUR :	Les mises à jour sont effectuées de manière continue (selon les types d'information et de documents à publier). La fréquence est soit quotidienne, hebdomadaire, bimensuelle ou ponctuelle.
LE RESPONSABLE DU CONTENU SUR LE SITE :	Le personnel du Conseil.

ADRESSE DU SITE INTERNET : www.gazettedesfemmes.ca	
SUJETS	DÉTAILS
LE NOM DE LA FIRME OU DES PERSONNES QUI ONT CONÇU LE SITE :	Marie-Jacques Rouleau, consultante en communications interactives pour la phase 1 (2011) et par des ressources internes du Conseil pour la phase 2.
LES COÛTS DE CONSTRUCTION DU SITE :	26 865 \$
LES COÛTS D'HÉBERGEMENT, D'ENTRETIEN ET DE MISE À JOUR :	Intégré au coût d'hébergement du site Web du Conseil (voir plus haut). Utilisation de la plateforme WordPress, logiciel libre de droits. Entretien et mises à jour effectuées par des ressources internes.
LES COÛTS DE MODERNISATION OU DE REFONTE :	0 \$. Le personnel du Conseil effectue de manière constante divers travaux d'amélioration et de bonification du site Internet dans le but d'en assurer le dynamisme.

Question 27	Suite
--------------------	-------

Réponse :

ADRESSE DU SITE INTERNET : www.gazettedesfemmes.ca	
SUJETS	DÉTAILS
QUELLE EST LA FRÉQUENCE MOYENNE DE MISE À JOUR :	Les mises à jour sont effectuées de manière continue (selon les articles journalistiques et les capsules vidéo à publier). La fréquence est soit quotidienne, hebdomadaire, bimensuelle ou ponctuelle.
LE RESPONSABLE DU CONTENU SUR LE SITE :	Le personnel du Conseil.

Question 28

Nominations, pour 2015-2016, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée:

- a) la liste;
- b) le nom de la personne;
- c) les mandats de chacune de ces personnes;
- d) le détail des contrats octroyés pour chaque mandat;
- e) le résultat du travail effectué;
- f) les échéances prévues;
- g) les sommes impliquées.

Réponse :

Veuillez vous référer à la réponse de la question 7.

Question 29	Pour 2015-2016, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions et en précisant l'objet de la visite pour chacune d'entre elles et en précisant l'objet des rencontres et les personnes ou organismes rencontrés.
-------------	--

Réponse :

Données du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016

Le Conseil du statut de la femme n'a effectué aucune dépense pour les visites ou rencontres ministérielles et sous-ministérielles au cours de cette période.

Question 30

Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2014-2015 et 2015-2016:

- a) les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès;
- b) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
- c) le nombre total de demandes reçues;
- d) le nombre de refus (en précisant, par catégorie, les raisons et/ou articles de la Loi invoqués pour le refus);
- e) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
- f) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;
- g) le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.

Réponse :

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au rapport annuel 2015-2016 des ministères et organismes.

Question **31**

La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2015-2016 :

- a) le coût (déplacements, etc.);
- b) le nombre de ressources affectées;
- c) le nombre de rencontres;
- d) le nombre d’ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre;
- e) l'objet;
- f) les dates.

Réponse :

Veuillez vous référer aux réponses des questions 1 et 2.

Question 32	Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.
-------------	---

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor et ce, pour tous les ministères et organismes.

Question 33	La liste des ententes et leur nature, signées en 2015-2016 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la <i>Loi sur le ministère du Conseil exécutif</i> ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.
-------------	--

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat des Affaires intergouvernementales canadiennes et ce, pour tous les ministères et organismes.

Question 34	Le détail des crédits périmés <u>et reportés</u> et des gels de crédits pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017.
-------------	--

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor et ce, pour tous les ministères et organismes.

Question 35

L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2016-2017.

Réponse :

L'information concernant la *Politique de financement des services publics* sera présentée au rapport annuel 2015-2016 des ministères et organismes.

Question 36	Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2015-2016 et les prévisions 2016-2017.
-------------	---

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor et ce, pour tous les ministères et organismes.

Renseignements généraux

Étude des crédits 2016-2017

Question 37	Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2015-2016, ainsi que les prévisions pour 2016-2017 et 2017-2018, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.
-------------	---

Réponse :

Données du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016

Le Conseil du statut de la femme n'a reçu aucun montant du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement au cours de cette période.

Question 38	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2015-2016, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.
---------------------------	--

Réponse :

Données du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016

Bonis versés en 2015-2016, mais octroyés pour l'année 2014-2015 :

3 professionnels :	4 766 \$
1 fonctionnaire :	1 603 \$
Total :	6 369 \$

Question **39**

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2015-2016, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.

Réponse :

Données du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016

Le Conseil du statut de la femme a versé 1 064 \$ en prime de départ à la suite d'un bris de contrat au cours de cette période.

Question 40	Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2015-2016 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.
-------------	---

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor et ce, pour tous les ministères et organismes.

Question 41

Pour 2015-2016, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée? Pour chaque personne :

a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;

b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.

Réponse :

Il n'y a pas de cadre, de dirigeant ou de sous-ministre qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction.

Question 42

Pour 2015-2016, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite des remaniements ministériels? Pour chaque personne :

a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;

b) fournir la liste des salaires versés.

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor et ce, pour tous les ministères et organismes.

Question 43

La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.

Réponse :

Données du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016

Le Conseil du statut de la femme n’a formé aucun comité au cours de cette période.

Question 44	Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.
-------------	--

Réponse :

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

Question 45	Coûts de reconduction des programmes existants : liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2015-2016 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2016-2017. Pour chacun de ces programmes existants en 2015-2016, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2016-2017, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.
-------------	--

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor et ce, pour tous les ministères et organismes.

Question 46

Liste des situations en 2014-2015 où s'est appliqué le principe du cran d'arrêt, tel qu'il est défini dans le Budget de dépenses 2014-2015.

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor et ce, pour tous les ministères et organismes.

Question 47	Indiquer les nouvelles initiatives ou toute majoration apportée à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.
-------------	---

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor et ce, pour tous les ministères et organismes.

Question 48

Nombre de fonctionnaires ou ETC affectés au Plan Nord en 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017.

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes pour l'année 2015-2016 seulement.

Question 49

Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord pour 2015-2016 et prévision pour 2016-2017.

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes pour l’année 2015-2016 seulement.

Question **50**

Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017.

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil exécutif (Secrétariat à l'implantation de la stratégie maritime) pour tous les ministères et organismes.

Question 51	Ventilation du budget du ministère consacré à la Stratégie maritime pour 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017.
-------------	--

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil exécutif (Secrétariat à l'implantation de la stratégie maritime) pour tous les ministères et organismes.

Question 52	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.
-------------	--

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et à la Lutte contre les changements climatiques (Fonds vert) pour tous les ministères et organismes.

Question 53	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds des ressources naturelles.
-------------	---

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (Fonds des ressources naturelles) pour tous les ministères et organismes.

Question 54	Liste des aides financières accordés en vertu de programme financés par le Fonds du Plan Nord.
-------------	--

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes.

Question 55

Portrait global et montant total de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2015-2016 qui ont fait l'objet de coûts additionnels sans être autorisés directement par les sous-ministres ou les dirigeants d'organismes publics, mais plutôt à la suite d'une délégation du pouvoir du dirigeant de l'organisme d'autoriser une dépense supplémentaire, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics.

Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme compile cette information en faisant la distinction entre les coûts additionnels autorisés par le dirigeant de l'organisme et les coûts additionnels autorisés à la suite d'une délégation de pouvoir.

Fournir la liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) en indiquant :

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme touché(e);
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat;
- d) le montant accordé;
- e) le nom de la personne ayant autorisé la dépense supplémentaire;
- f) les motifs de la demande;
- g) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

Indiquer si oui ou non les ministères ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par les biais de son site internet ou autre moyen de communication.

Réponse :

Le montant initial et final des contrats sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/>.

Question **56**

Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) et ce, pour 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017:

- a) la dépense totale (opération et capital);
- b) les grands dossiers en cours;
- c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques;
- d) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.

Réponse :

- a) Le Conseil du statut de la femme a estimé ses activités en ressources informationnelles à 191 000 \$ pour l'année 2015-2016.
- b) Les informations sont disponibles au tableau de bord (site Internet – <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/>).
- d) Veuillez vous référer à la réponse de la question 11.

Question **57**

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2015-2016, le montant total en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) :

- a) la masse salariale;
- b) des indemnités de retraite, s'il y a lieu.

Réponse :

Données du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016

- a) La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.
- b) Le Conseil du statut de la femme n'a versé aucune indemnité de retraite au cours de cette période.

Question 58	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2015-2016, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme.
-------------	--

Réponse :

Veuillez vous référer aux réponses aux sous-questions c) et f) de la question 15.

Question 59

Pour chaque ministère et organisme public, portrait complet et bilan détaillé des actions entreprises et des compressions réalisées à la suite de l'annonce du président du Conseil du trésor le 25 novembre 2014. Plus précisément, fournir l'information relative aux actions dans le cadre :

- a) du Plan de réduction des effectifs pour les ministères et organismes visant une réduction d'au minimum 2 % de leur niveau d'effectifs;
- b) du chantier sur la révision et l'optimisation des structures et des organismes de l'État;
- c) d'autres actions visant à limiter certains facteurs pouvant contribuer à augmenter les dépenses de rémunération;
- d) de la suspension des bonis du personnel de direction et d'encadrement des ministères, des organismes gouvernementaux et des cabinets ministériels.

Fournir les prévisions pour 2016-2017.

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor et ce, pour tous les ministères et organismes.

Question 60	Pour chaque ministère et organisme public, le détail des actions réalisées et/ou amorcées en 2015-2016 en vue d'atteindre les objectifs fixés dans la Stratégie gouvernementale de développement durable.
-------------	---

Réponse :

L'information sera présentée au rapport annuel 2015-2016 des ministères et organismes.

Question 61

Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2014-2015 et 2015-2016 en indiquant pour chacun :

- a) le sujet;
- b) la ou les raisons pourquoi il a été produit ou commandé;
- c) les coûts reliés à sa réalisation;
- d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu.

Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.

Réponse :

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

Question **62**

Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, pour les années 2014-2015 et 2015-2016, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnel en indiquant:

- a) la dépense totale relative au paiement des cotisations;
- b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;
- c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.

Réponse :

Données du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016

Le Conseil du statut de la femme n'a payé aucune cotisation professionnelle au cours de cette période.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

FICHES DES DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L’OPPOSITION OFFICIELLE CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME

TABLE DES MATIÈRES

52.	Concernant le bureau de la présidence du CSF : a. nombre de rencontres, de repas ou de réunions, et les frais afférents; b. liste des personnes rencontrées, en précisant le but de la rencontre; c. frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation; ventilés pour chacun des événements ou déplacements; d. liste des participations à des colloques ou à des congrès et liste des participants, incluant les coûts afférents; e. copie de la correspondance (papier et courriel) échangée entre le CSF et la ministre de la Condition féminine.
53.	Liste de l'effectif du CSF, ventilé par région pour les trois dernières années. Fournir les prévisions pour 2016-2017 et une liste de tous les mouvements de personnel depuis 2010.
54.	Copie de tous les mandats confiés au CSF pour 2015-2016.
55.	Organigramme du CSF.
56.	Copie des études, analyses, documents ou avis relatifs à la loi fédérale C-36, Loi sur la protection des collectivités et des personnes exploitées et à son impact au Québec.
57.	Détail des travaux engagés et à venir concernant le statut légal des conjoints de fait.
58.	Détail des travaux engagés et à venir concernant la gestation pour autrui.
59.	Détail des travaux engagés et à venir concernant la prostitution.
60.	Copie de tous les avis et mémoires produits ou publiés par le CSF pour les années 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les coûts reliés et la date de publication.
61.	Liste de tous les comités sur lesquels siège le CSF, les résultats obtenus en 2015-2016 et les frais engagés.
62.	Sommes accordées pour la publication et la diffusion de la Gazette des femmes en 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017. Bilan du nombre d'abonnés, des revenus d'abonnement et de publicité.
63.	Liste des ateliers, formations, conférences ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du CSF. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants, le nom de la formation et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.

64.	Copie de tout document, avis, analyse d'impact concernant la fermeture des bureaux régionaux du CSF.
-----	--

Question 52

Concernant le bureau de la présidence du CSF :

a) nombre de rencontres, de repas ou de réunions, et les frais afférents;
b) liste des personnes rencontrées, en précisant le but de la rencontre;
c) frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation; ventilés pour chacun des événements ou déplacements;
d) liste des participations à des colloques ou à des congrès et liste des participants, incluant les coûts afférents;
e) copie de la correspondance (papier et courriel) échangée entre le CSF et la ministre de la Condition féminine.

Réponse :

Données du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016

a) Nombre de rencontres, de repas ou de réunions, et les frais afférents

Madame Julie Miville-Dechéne a participé à 56 rencontres, pour un montant de 977 \$.

b) Liste des personnes rencontrées, en précisant le but de la rencontre

Cette information est confidentielle, car il s'agit de renseignements personnels en vertu des articles 53, 54 et 59 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

c) Frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation; ventilés pour chacun des événements ou déplacements

Frais de déplacement (incluant les frais de repas)	7 327 \$
Frais de voyage (hors du Québec)	0 \$
Frais de représentation (dépenses de fonction)	1 642 \$
Total	8 969 \$

d) Liste des participations à des colloques ou à des congrès et liste des participants, incluant les coûts afférents

ÉVÉNEMENTS	PARTICIPANTES	COÛTS (INSCRIPTION ET DÉPLACEMENT)
Les 5 clés de leadership et d'influence dans un C.A. (01-04-2015)	Julie Miville-Dechéne	65 \$
Colloque sur l'état de santé de la démocratie québécoise et canadienne (08-04-2015)	Julie Miville-Dechéne	0 \$
Conférence « Le pouvoir, pierre angulaire de l'égalité » (16-04-2015)	Julie Miville-Dechéne	0 \$
Les hommes et le féminisme – discussion publique (24-04-2015)	Julie Miville-Dechéne	0 \$
Conférence donnée sur la prostitution au Collège Rosemont (29-04-2015)	Julie Miville-Dechéne	38 \$
Animation à une table ronde – 75 ^e anniversaire du droit de vote des femmes (13-05-2015)	Julie Miville-Dechéne	185 \$
Université féministe d'été (17-05-2015)	Marie-Andrée Lefebvre	300 \$
Colloque sur les violences basées sur l'honneur (19-05-2015)	Julie Miville-Dechéne	0 \$
Présentation au Congrès international sur l'immigration, l'intégration et l'inclusion (01-06-2015)	Julie Miville-Dechéne	0 \$
Conférence midi – Pères gais et gestation pour autrui (04-06-2015)	Julie Miville-Dechéne	0 \$
Table des partenaires sur la fiscalité québécoise (15-06-2015)	Julie Miville-Dechéne Nathalie Roy	28 \$
Conférence donnée lors de la Journée régionale de la CRÉ Lanaudière (16-06-2015)	Julie Miville-Dechéne	44 \$
Conférence – École d'été 2015 de l'Institut du Nouveau Monde (15-08-2015)	Julie Miville-Dechéne	9 \$
Congrès international des recherches féministes dans la francophonie (25 au 27-08-2015)	Liliane Côté	555 \$

Question 52	Suite
--------------------	-------

Réponse :

ÉVÉNEMENTS	PARTICIPANTES	COÛTS (INSCRIPTION ET DÉPLACEMENT)
Conférence sur l'infertilité (07-09-2015)	Julie Miville-Dechêne	0 \$
Séminaire régional du CALACS L'Espoir des Îles (17 et 18-09-2015)	Julie Miville-Dechêne	612 \$
Conférence Sortir de la prostitution (05-10-2015)	Julie Miville-Dechêne	0 \$
Panel – Peut-on encore rêver d'égalité ? (15-10-2015)	Julie Miville-Dechêne	0 \$
Dîner-table ronde pour le projet FemmesExpertes.ca (30-10-2015)	Julie Miville-Dechêne	0 \$
Bilan de l'entente spécifique en égalité entre les femmes et les hommes » du Bas-Saint-Laurent (06-11-2015)	Julie Miville-Dechêne Liliane Côté	392 \$
Panel Effet A « Repenser l'accès des femmes au pouvoir politique » (07-11-2015)	Julie Miville-Dechêne	83 \$
Présentation au Colloque des Agricultrices de Lanaudière (11-11-2015)	Julie Miville-Dechêne Liliane Côté	113 \$
Conférence donnée sur la prostitution au Cégep Marie-Victorin (11-11-2015)	Julie Miville-Dechêne Liliane Côté	
Certification en leadership et habiletés de direction (16 au 21-11-2015)	Julie Miville-Dechêne	4 569 \$
Journée de réflexion femmes autochtones (09-12-2015)	Julie Miville-Dechêne	15 \$
Conférence donnée au Collège Jean-de-Brébeuf sur le féminisme (09-02-2016)	Julie Miville-Dechêne Liliane Côté	94 \$
Conférence devant des femmes entrepreneures (16-02-2016)	Julie Miville-Dechêne Liliane Côté	14 \$
Événement Parité YWCA Québec (24-02-2016)	Julie Miville-Dechêne	0 \$
Total		7 116 \$

e) Copie de la correspondance (papier et courriel) échangée entre le Conseil du statut de la femme et la ministre responsable de la Condition féminine

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

Question 53	Liste de l'effectif du CSF, ventilé par région pour les trois dernières années. Fournir les prévisions pour 2016-2017 et une liste de tous les mouvements de personnel depuis 2010.
--------------------	---

Réponse :

État des effectifs réguliers au 31 mars 2016

RÉGIONS	CADRES*	PROFESSIONNELS/ PROFESSIONNELLES	TECHNICIENS/ TECHNICIENNES	PERSONNEL DE BUREAU	TOTAL
Saguenay-Lac-Saint-Jean		1			1
Capitale-Nationale	1*	11	8	3	23
Abitibi-Témiscamingue		1			1
Total	1	13	8	3	25

* Excluant la présidente d'organisme.

Question **54**

Copie de tous les mandats confiés au CSF pour 2015-2016.

Réponse :

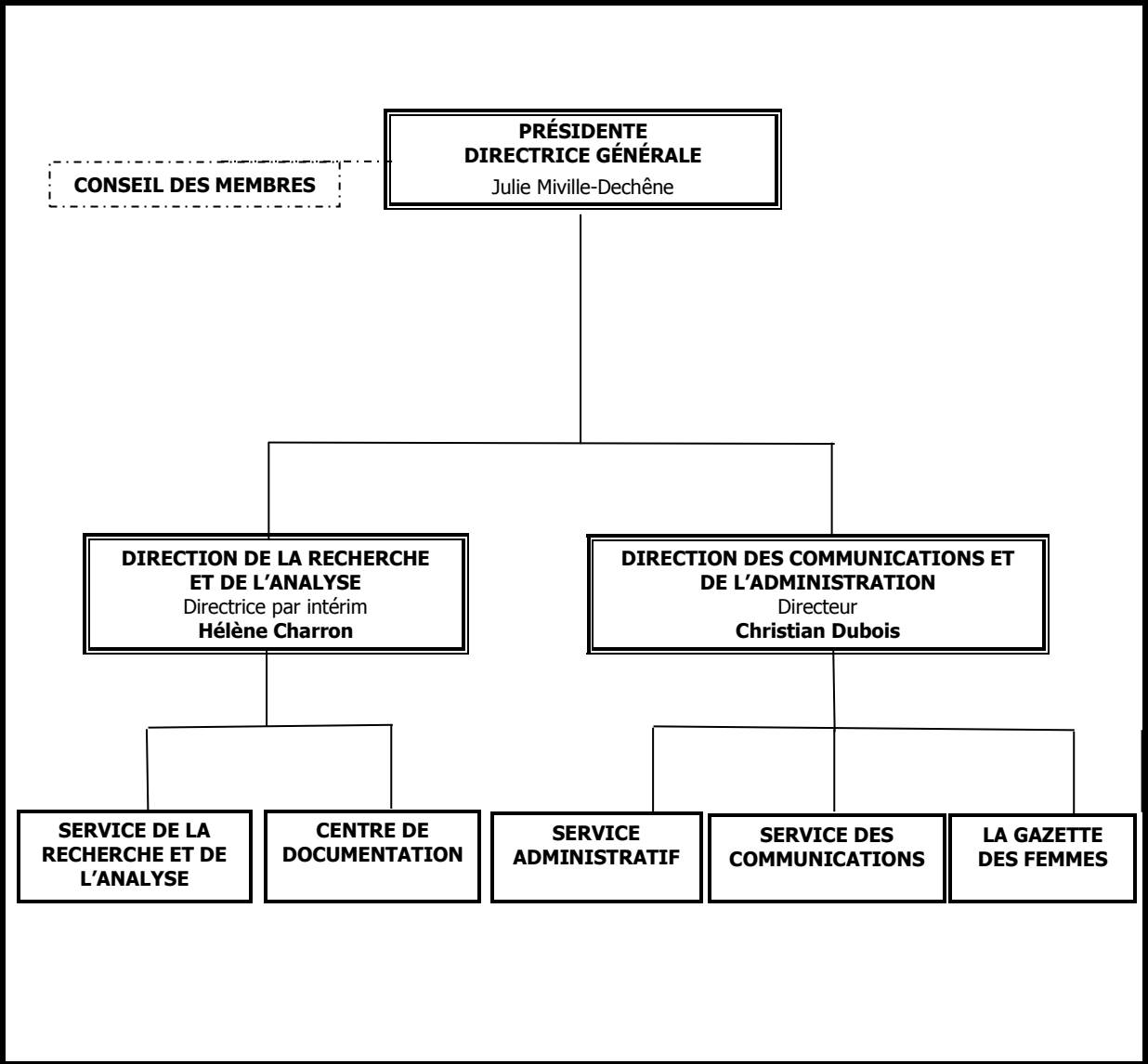
En 2015-2016, le Conseil du statut de la femme a reçu un mandat découlant du *Plan gouvernemental 2015-2018 : La radicalisation au Québec : agir, prévenir, détecter et vivre ensemble*. L'action 2.1.2 de ce plan donne la responsabilité conjointe au Secrétariat à la condition féminine et au Conseil de documenter les facteurs différenciés qui différencient le processus de radicalisation menant à la violence des filles et des femmes par rapport à celui des garçons et des hommes. Cette recherche doit être publiée au printemps 2016.

Le Conseil a publié, en février 2016, son avis *Mères porteuses : réflexion sur des enjeux actuels*. Il avait reçu ce mandat en 2014-2015 de M^{me} Stéphanie Vallée, alors ministre responsable de la Condition féminine.

Question 55	Organigramme du CSF.
-------------	----------------------

Réponse :

En date du 31 mars 2016



Question 56	Copie des études, analyses, documents ou avis relatifs à la loi fédérale C-36, <i>Loi sur la protection des collectivités et des personnes exploitées</i> et à son impact au Québec.
-------------	--

Réponse :

Le Conseil n’a réalisé aucun document relatif à la loi fédérale C-36, *Loi sur la protection des collectivités et des personnes exploitées* et à son impact au Québec en 2015-2016.

Question 57	Détail des travaux engagés et à venir concernant le statut légal des conjoints de fait.
-------------	---

Réponse :

Le Conseil du statut de la femme n’a pas engagé de travaux concernant le statut légal des conjoints de fait en 2015-2016.

Question 58	Détail des travaux engagés et à venir concernant la gestation pour autrui.
-------------	--

Réponse :

Le Conseil du statut de la femme a publié, en février 2016, son avis *Mères porteuses : réflexion sur des enjeux actuels*.

Question 59	Détail des travaux engagés et à venir concernant la prostitution.
-------------	---

Réponse :

Le Conseil du statut de la femme n’a pas engagé de travaux concernant la prostitution en 2015-2016.

Question 60

Copie de tous les avis et mémoires produits ou publiés par le CSF pour les années 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015, ainsi que les coûts reliés et la date de publication.

Réponse :

2015-2016

TITRE DU DOCUMENT	DATE DE PUBLICATION	COÛTS
Avis		
Mères porteuses : réflexion sur des enjeux actuels	18 février 2016	10 812 \$
Les femmes en politique : en route vers la parité	4 octobre 2015	4 810 \$
Pour un partage équitable du congé parental	6 mai 2015	2 600 \$
Mémoires		
Mémoire sur le projet de loi n°70, Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi	17 février 2016	0 \$
Mémoire sur le projet de loi n° 77, Loi sur l'immigration au Québec	10 février 2016	0 \$
Mémoire sur le projet de loi n° 59, Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence	14 septembre 2015	5 875 \$
Mémoire sur le rapport de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise et l'égalité des sexes	10 septembre 2015	2 800 \$

Question 61

Liste de tous les comités sur lesquels siège le CSF, les résultats obtenus en 2015-2016 et les frais engagés.

Réponse :

Le personnel du Conseil du statut de la femme a siégé au sein des comités suivants en 2015-2016 :

Comité	Coût
Comité de réflexion sur les femmes pompières	0 \$
Comité d'évaluation des projets du Prix Égalité Thérèse-Casgrain	0 \$
Comité d'évaluation des projets <i>À égalité pour décider</i>	0 \$
Comité scientifique du 7 ^e Congrès international des recherches féministes dans la francophonie	0 \$
Comité de suivi Actions concertées (FRQSC-SCF) : Étude sur la progression/rétention des femmes dans les professions masculines	0 \$
Table des partenaires femmes et politique municipale	63 \$

Question **62**

Sommes accordées pour la publication et la diffusion de la Gazette des femmes en 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017. Bilan du nombre d'abonnés, des revenus d'abonnement et de publicité.

Réponse :

La Gazette des femmes est publiée uniquement en version Web. En 2015-2016, elle disposait d'un budget de fonctionnement de 60 000 \$. La Gazette des femmes ne perçoit aucun revenu associé à l'abonnement ou à la publicité.

Nombre de personnes abonnées

- 7 850 personnes abonnées à l'infolettre qui annonce de nouveaux contenus
- 5 155 personnes abonnées à son compte Twitter
- 6 995 personnes abonnées à son compte Facebook
- 228 436 visiteurs uniques sur son site Web

Renseignements particuliers

Étude des crédits 2016-2017

Question **63**

Liste des ateliers, formations, conférences ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du CSF. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants, le nom de la formation et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.

Réponse :

Données du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016

ACTIVITÉ	FOURNISSEUR	NOMBRE DE PARTICIPANTS	LIEU	COÛT D'INSCRIPTION TOTAL
Congrès international sur l'immigration, l'intégration et l'inclusion	Canadian Center for Consulting and Research in Business	1	Québec	395 \$
Conférence sur le film « Le commerce du sexe »	Ève Lamont	20	Québec	720 \$
Programme gouvernemental d'apprentissage du gestionnaire-leader (PGAGL)	École nationale d'administration publique	1	Québec	685 \$
7 ^e Congrès international des recherches féministes dans la francophonie (CIRFF)	IREF (Institut de recherches et d'études féministes)	6	Montréal	1 650 \$
Événement a11yQC	Accessibilité du Web au Québec	2	Québec	150 \$
Passeport de formation	Ordre des comptables professionnels agréés du Québec	1	Québec	1 199 \$
Congrès des milieux documentaires du Québec	Asted inc.	1	Montréal	504 \$
Passeport de conférences	Université féministe d'été	1	Québec	300 \$
Carra - Programme d'information et de préparation à la retraite (PIPR)	Commission scolaire de la Capitale	2	Québec	500 \$
Carra - Programme d'information et de préparation à la retraite (PIPR)	Cégep Marie-Victorin	2	Jonquière	500 \$
Colloque annuel	Forum des jeunes de la fonction publique	3	Québec	275 \$
Outils d'aide à la rédaction	Office québécois de la langue française	15	Québec	0 \$

Q _{uestion} 63	Suite
-------------------------	-------

Réponse :

Formation de secouriste	Ambulance Saint-Jean	1	Québec	0 \$
Journée de réflexion sur l'éducation à l'égalité	Divers conférenciers mandatés par le Conseil du statut de la femme	13	Québec	0 \$
Total				6 878 \$

Note : Veuillez vous référer à la question 52 d) des renseignements particuliers pour les événements du bureau de la présidence du Conseil du statut de la femme.

Question 64	Copie de tout document, avis, analyse d'impact concernant la fermeture des bureaux régionaux du CSF.
-------------	--

Réponse :

Le Conseil du statut de la femme a complété la fermeture de ses bureaux régionaux le 31 mars 2015. Il n'a produit aucun document concernant cette fermeture en 2015-2016.

Question 159

Concernant le Conseil du statut de la femme, pour les trois dernières années financières :

- a) liste des effectifs en poste, ventilés par région;
- b) budget alloué, ventilé par grandes catégories;
- c) liste des avis remis au gouvernement.

Réponse :

a) Liste des effectifs en poste, ventilés par région

État des effectifs réguliers au 31 mars 2016

RÉGIONS	CADRES*	PROFESSIONNELS/ PROFESSIONNELLES	TECHNICIENS/ TECHNICIENNES	PERSONNEL DE BUREAU	TOTAL
Saguenay-Lac-Saint-Jean		1			1
Capitale-Nationale	1*	11	8	3	23
Abitibi-Témiscamingue		1			1
Total	1	13	8	3	25

* Excluant la présidente d'organisme.

b) Budget alloué, ventilé par grandes catégories

2015-2016

RÉMUNÉRATION	FONCTIONNEMENT*	TOTAL
2 528 000 \$	823 500 \$	3 351 500 \$

*Ce montant inclut l'amortissement.

c) Liste des avis remis au gouvernement

2015-2016

Avis

- Mères porteuses : réflexion sur des enjeux actuels – Février 2016
- Les femmes en politique : en route vers la parité – Octobre 2015
- Pour un partage équitable du congé parental – Mai 2015

Mémoires

- Mémoire sur le projet de loi n°70, Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi – Février 2016
- Mémoire sur le projet de loi n° 77, Loi sur l'immigration au Québec – Février 2016
- Mémoire sur le projet de loi n° 59, Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence – Septembre 2015
- Mémoire sur le rapport de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise et l'égalité des sexes – Septembre 2015